

Théorie et pratique de l'entraînement du sportif de haut niveau

Titulaires

Alain CARPENTIER (Coordonnateur) et Justine MAGNARD

Mnémonique du cours

EDPH-I5435

Crédits ECTS

15 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Erasme et Autre campus

Contenu du cours

Théorie : 6h00

contact : Justine.Magnard@ulb.be

Stages : 100h00

- > **100h00** : Encadrement dans la discipline choisie (Clubs, fédération) et ce y compris l'obtention de brevets ADEPS, de juge, d'arbitre...

contact : Mehdi.Datoussaid@ulb.be

Travaux pratiques : 12h00

- > Suivi de sportifs sous statut en laboratoire et sur le terrain au travers du CAPS (si possible dans la discipline choisie)

contact : cedlaure@ulb.ac.be

Séminaires: 42h00

- > Participation au séminaire du DEUPP à Lausanne ou à Lyon, au colloque du CAPS ainsi qu'aux webinaires du CAPS,...
- > + 3 participations à des séminaires par quadrimestre avec un rapport par quadrimestre
- > + participation aux séminaires « planification de l'entraînement »

contact : Justine.Magnard@ulb.be

Travaux personnels: 20h00

- > travail de planification dans sa discipline

contact : Alain.Carpentier@ulb.be

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

EDPH-I4454: Théorie et pratique de la préparation physique du sportif de haut niveau (15 ECTS)

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cf.: contenu

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme et Autre campus

Contact(s)

Responsables académiques

Alain CARPENTIER (coordonnateur): Alain.Carpentier@ulb.be

Justine MAGNARD: Justine.Magnard@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen écrit, Examen oral, Rapport de stage et Rapport écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Théorie (10%): Examen écrit

Stages (40%) : 1 rapport de stages réflexif + évaluation du maître de stage + bonus en fonction des brevets obtenus

Travaux pratiques (10%) : rapport d'analyse du suivi d'un sportif incluant une comparaison à T + 1 an + évaluation orale

Séminaires (20%) : fin du Q1: 1 rapport réflexif suivi d'un examen oral

fin du Q2 : 1 rapport réflexif suivi d'un examen oral

Travaux personnels (20%) : évaluation orale par un collègue d'enseignants (Justine Magnard, Jacques Duchateau et Alain Carpentier) d'un travail de planification

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

En l'absence de point de déficit* dans chacune des 5 parties, la note de l'UE sera la moyenne pondérée. En cas d'une partie < à 10/20, un maximum de 2 points de déficit sera toléré pour autant que la moyenne globale soit supérieure ou égale à 12/20. Dans ce cas, l'UE égale la moyenne pondérée. Si cette moyenne globale n'atteint pas 12/20, ou s'il existe plus de 2 points de déficit pour une des parties, la note de l'UE est égale à la note la plus basse des points de déficit cumulés des différentes parties. Toute note supérieure ou égale à 10/20, sera « reportée » d'une session à l'autre automatiquement. Aucune note ne sera reportée d'une année à l'autre.

*Le point de déficit : se comptabilise par la différence entre 10 et la note obtenue si elle est inférieure à 10.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

MA-EDPH | Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | finalité Entraînement et coaching/bloc 2

